



- Chape en ciment à prise rapide pour les chapes sur isolation ou couche de séparation, ainsi que pour les chapes adhérentes
- Très haute résistance (CT-C35-F6)
- Praticable après environ 3 heures, revêtement possible après environ 24 heures

Produit Mortier de chape rapide pour application manuelle et mécanique. Mortier de chape en ciment CT-C35-F6 selon la norme DIN EN 13813.

Composition Granulats, ciment et additifs pour une meilleure mise en œuvre et une meilleure adhérence.

Caractéristiques

- Mortier de chape minéral à prise rapide, sans chlorure, avec une bonne rétention d'eau et une forte adhérence au support.
- Après durcissement, résistant aux intempéries et au gel, ouvert à la diffusion, résistant aux chocs et aux rayures.
- Permet d'atteindre de très hautes résistances initiales et finales.
- Très bonne aptitude à l'utilisation mécanique.
- Support idéal pour les travaux de revêtement ultérieurs. Comme chape chauffante, peut être chauffée après 2 jours (48 h).

Application

- Mortier de chape pour constructions de planchers.
- Pour la réalisation de chapes de tous types (chapes adhérentes, chapes flottantes, chapes chauffantes et chapes sur couche de désolidarisation de classe de résistance C 35), pouvant recevoir un revêtement de finition après environ 24 heures.
- Pour la réalisation de chapes ou la pose de chapes en pente et de rattrapage de niveau, praticables après environ 3 heures, ainsi que pour les travaux de finition et les réparations de petites surfaces en béton.
- Utilisable en intérieur, extérieur et en zones humides.

Vous trouverez d'autres instructions de mise en œuvre avec des photos, des listes d'outils et de sélection de produits sur www.baumit-selbermachen.lu.

Données techniques	Résistance à la traction en flexion:	≥ 6 N/mm ²
	Réaction au feu:	A1, incombustible (selon DIN EN 13501-1)
	Résistance à la compression:	≥ 35 N/mm ²
	Domaine d'application:	extérieur, intérieur, sol
	Classe de résistance:	C35 F6 (conformément à la norme DIN EN 13813)
	Temps de séchage:	après env. 24 h recouvrable pour une épaisseur d'application de 10 mm, praticable après environ 3 heures
	Conductivité thermique λ:	1.400 W/(m·K)

	25 kg
Épaisseur minimale de la couche d'application pour les chapes sur couche de séparation	≥ 45 mm - chape sur couche de séparation
Épaisseur minimale de la couche d'application pour les chapes chauffantes	≥ 45 mm + d (en fonction du type de construction, d = épaisseur de l'élément chauffant) - chape chauffante
Épaisseur minimale de la couche d'application pour la chape flottante	≥ 45 mm (pour une charge de trafic jusqu'à 1,5 kN/m ² et une épaisseur d'isolation supérieure à 30 mm) - chape flottante non chauffée
Épaisseur minimale de la couche d'application pour une chape adhérente	≥ 25 mm (max. 80 mm en une couche) - chape adhérente
Rendement	env. 12 l/sac (= 480 l/t)
Granulométrie	0 mm - 8 mm
Consommation	env. 2 kg/m ² /mm épaisseur d'application
Besoin en eau	env. 2 l/sac - 2.2 l/sac

Les données de consommation indiquées sont fournies à titre indicatif. Dans la pratique, il faut prévoir une consommation supplémentaire d'environ 10%. Les données de consommation dépendent de la rugosité et de la capacité d'absorption de la surface, ainsi que de la technique d'application.

La déclaration de performance est consultable en ligne sur www.baumit-selbermachen.com ou www.dopcap.eu en indiquant le code d'identification.



Forme de livraison	Sac en papier, 25 kg (30 sacs par palette = 750 kg)
Stockage	Au sec et à l'abri, se conserve environ 6 mois. La date imprimée sur l'emballage correspond à la date de production.
Assurance qualité	Surveillance et contrôle permanents de la qualité, ainsi qu'un contrôle strict de toutes les matières premières à leur entrée. L'entreprise dispose d'un système de gestion de la qualité, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 9001 en vigueur dans le monde entier, ainsi que d'un système de gestion de l'environnement, contrôlé et certifié par le TÜV selon la norme DIN EN ISO 14001 en vigueur dans le monde entier.

Classification selon la loi sur les produits chimiques Consulter la fiche de données de sécurité sur www.baumit-selbermachen.com

Support Le support doit être propre, solide, absorbant, hors gel et exempt de résidus pouvant nuire à l'adhérence. Les coffrages doivent être préparés en conséquence. En cas de chape adhérente, il faut préparer soigneusement le support en le nettoyant. Les restes de mortier et le béton non adhérent doivent être éliminés (par exemple par grenailage ou fraisage).

Humidifier les supports en béton absorbants. Utiliser le Pont d'adhérence à base de ciment et trass Baumit comme barbotine d'accrochage. Lors de l'humidification du support, aucune flaque d'eau ne doit subsister avant la pose. Pour les constructions de chapes flottantes, les couches d'isolation et les bandes périphériques doivent être posées conformément de façon conforme.

Mise en œuvre

Mélanger la chape rapide avec les malaxeurs à chape habituels, dans un malaxeur continu, un malaxeur à chute libre ou un mélangeur à hélice et la mettre en œuvre manuellement avec un outillage approprié ou avec des pompes de transport et de mélange adaptées. Ne pas incorporer d'autres matériaux. Les mélanges secs à granulométrie grossière ayant tendance à se ségréger lors des vibrations (transport), il est conseillé de préparer des emballages entiers.

Travaux de chape :

- Appliquer la chape fibrée mélangée à consistance ferme à légèrement plastique sur le support, la répartir, la compacter et la tirer à la règle.
- Le mélange, la mise en place, le nivellement et le lissage doivent être effectués rapidement et successivement.
- Le lissage ou le talochage peut commencer dès que la surface est devenue mate-humide.
- Les joints de retrait contrôlé et les joints de dilatation doivent être réalisés selon les règles habituelles.
- Pour les chapes adhérentes, seuls les joints de construction dans le support sont repris (qualité minimale du support C20/C25).

En cas d'interruptions de travail de plus de 20 minutes, la machine et les outils doivent être nettoyés. Les surfaces doivent être dimensionnées de manière à pouvoir être achevées dans le temps de traitement. Une consistance trop sèche dégrade la qualité de la surface, tandis qu'une consistance trop humide réduit la résistance et peut entraîner des fissures de retrait. La chape rapide doit être traitée dans les 30 à 45 minutes suivant l'ajout d'eau.

Chauffage au sol :

- En cas d'utilisation comme chape chauffante sur plancher chauffant, la mise en chauffe peut être effectuée dès 21 jours après la pose.
- Le chauffage s'effectue conformément à la documentation FBH-D3 « Protokoll P7 zum Funktionsheizen für Calciumsulfat- und Zementestriche als Funktionsprüfung für Fußbodenheizungen ».
- Pendant 3 jours, il faut maintenir une température de départ de 25 °C, puis pendant 4 jours, maintenir la température de départ maximale prévue (généralement jusqu'à 45 °C).
- Ensuite, éteindre le chauffage.
- Un protocole de chauffage doit être établi lors de la première mise en chauffe.
- Avant de poser un revêtement de sol dessus, il est essentiel d'effectuer le premier cycle de chauffage et de refroidissement.
- En outre, l'humidité résiduelle de la chape doit être contrôlée par le poseur de sol.
- La température de surface de la chape lors de la pose du revêtement de sol doit être comprise entre 15 et 20 °C.
- Pour une chape chauffée, la bande de désolidarisation périphérique doit avoir une épaisseur minimale de 10 mm.

Prêt pour la pose :

Avant de poser le revêtement, il faut toujours mesurer l'humidité résiduelle à l'aide d'un appareil CM.

La capacité de pose est atteinte avec :

- Pour les chapes non chauffées $\leq 2,0$ % CM.
- Pour les chapes chauffantes, les revêtements étanches à la vapeur et le parquet : $\leq 2,3$ CM-%.

L'humidité résiduelle de la chape doit être vérifiée par le poseur de sol. Lecture après 10 minutes sur l'appareil de mesure CM. Les valeurs sont valables pour une température de l'air d'environ ≥ 20 °C et une humidité relative de l'air ≤ 65 %.

Des conditions de chantier défavorables, telles que des températures basses, une humidité élevée de l'air, un rapport eau/ciment trop élevé, des épaisseurs de couche importantes, retardent le séchage et le développement de la résistance. Ceci n'est pas de la responsabilité du fabricant.

Informations générales et conseils

Ne pas appliquer en cas d'exposition directe au soleil, à la pluie ou au vent fort (courants d'air) ou alors protéger la surface en conséquence.

Il est interdit de saupoudrer, de mouiller ou d'appliquer des mortiers fins sur des chapes fraîches. Maintenir les surfaces de béton et de chape fraîches humides après le durcissement et les protéger contre le dessèchement et d'autres influences dommageables.

Les joints de dilatation existants dans le support doivent être repris dans la surface de pose ou dans la chape. Pour la suite de la réalisation des joints, les exigences de la norme DIN 18560 doivent être respectées (surface maximale 35 - 38 m², longueur de côté de 8 m maximum).

En cas de remontée d'humidité du sol de fondation, le planificateur doit prévoir un pare-vapeur sous la chape.

Lors de la pose de revêtements de carreaux en méthode de lit épais, l'épaisseur de l'application doit être de 25 mm. **Recouvrir ou poser le revêtement final sur les chapes dès qu'elles atteignent la maturité de pose pour éviter un séchage excessif.** Éviter une humidité relative de l'air supérieure à 65 %.

Les indications ci-dessus correspondent à l'état de notre expérience et sont fournies à titre de conseil. Il n'est pas possible d'en déduire une garantie pour l'application, car son usage et sa mise en œuvre sont en dehors de notre contrôle.

Ne pas appliquer et laisser sécher en dessous de + 5 °C et au-dessus de + 30 °C pour la température du matériau, du support et de l'air. Respecter les normes DIN EN 13813, DIN 18560, les fiches BEB « Beurteilen und Vorbereiten von Untergründen », « Untergründe für Industrieestriche, Anforderungen, Prüfungen und Vorbehandlung » ainsi que les prescriptions et règles de l'artisanat.

Si vous avez besoin d'informations supplémentaires sur ce matériau ou sa mise en œuvre, nos conseillers techniques du service extérieur se feront un plaisir de vous conseiller en détail et en fonction du projet.